

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

BIM SAS personne morale liée à SOFIBIM, membre du Conseil d'administration d'Elior Group

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : ELIOR GROUP

LEI : 969500LYSYS0E800SQ95

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 17 décembre 2021

LIEU DE LA TRANSACTION : De gré à gré

NATURE DE LA TRANSACTION : Contrat à terme sur actions

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 0.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 0.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 20 décembre 2021

COMMENTAIRES :

Bim a mis en place avec un prestataire de services d'investissement un financement structuré le 7 janvier 2019 qui a fait l'objet, le 10 janvier 2019, d'une déclaration initiale auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») sous le numéro 2019DD590677. L'opération de financement structuré consistait en un contrat à terme prépayé ayant pour sous-jacent l'action Elior Group à dénouement soit physique soit monétaire au choix de Bim. La déclaration 2019DD590677 indiquait que l'échéance finale de

l'opération se situait en février 2022.

Bim et le prestataire de services d'investissement ont, le 17 décembre 2021, prorogé l'échéance finale de l'opération afin de porter celle-ci au 20 décembre 2023.

Le nantissement portant sur 1.333.333 actions Elior Group (objet de la déclaration faite auprès de l'AMF le 10 janvier 2019 sous le numéro 2019DD590680) consenti par Bim au profit du prestataire de services d'investissement en garantie des obligations de Bim au titre du contrat à terme prépayé précité demeure en vigueur jusqu'à l'échéance finale prorogée. La prorogation de ce nantissement a fait l'objet d'une déclaration séparée par Bim auprès de l'AMF.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."